



Direction de la Voirie et des Déplacements

2026 DVD 66 Actions contribuant à la stratégie logistique urbaine durable – subvention de projet (55 000 euros) et conventions avec deux associations

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mes chers collègues,

La stratégie logistique urbaine durable, votée à l'unanimité au Conseil de Paris en juillet 2022, est organisée autour de six thématiques : le foncier et l'immobilier logistique, le partage de l'espace public, les conditions sociales de travail de la profession de livreur, les nouveaux modèles à inventer pour favoriser l'offre de proximité, la logistique des chantiers et la transition écologique.

La réduction des externalités négatives du transport des marchandises est un objectif que poursuit la municipalité, en développant notamment la cyclo-logistique, en lien étroit avec le Plan Vélo, et en soutenant les actions visant à un partage de l'espace public apaisé et sécurisé et en concertation avec les acteurs économiques du transport.

Dans ce contexte, la filière cyclo-logistique se structure progressivement, souvent en lien avec l'Économie Sociale et Solidaire et se positionne sur plusieurs typologies de flux et plus particulièrement sur ceux du e-commerce et de l'alimentaire pour répondre au développement des nouveaux modes de consommation.

À ce titre, et dans une démarche globale de définition d'une nouvelle stratégie logistique, la Ville de Paris mène de nombreuses actions au bénéfice des acteurs de la cyclo logistique : amélioration des conditions sociales des chauffeurs livreurs et plus particulièrement ceux utilisant des modes doux, mise en perspective d'accompagnement (aménagement de voirie, pose d'arceaux, sensibilisation sur la sécurité routière, commande publique de la Ville accessible aux acteurs de la cyclo-logistique...), promotion au développement de ce mode de transport pour certains flux, aides financières pour l'acquisition de triporteurs à usage professionnel, aides à la recherche de locaux adaptés, mise en relation avec les grands comptes, travail sur le déficit d'image des métiers de chauffeurs livreurs en général, et livreurs en vélo en particulier.

Le transport des marchandises s'exerce généralement en journée avec

des véhicules de différents gabarits et contribue à l'encombrement de la ville. Des livraisons en horaires décalés (de 22h à 7h, hors la pleine nuit) constituent une solution pour les sites livrés par des véhicules à grand gabarit (supermarchés, centres commerciaux, espaces de logistique urbaine, secteur hôtels restaurants...) et permettent d'assurer une moindre occupation de la voirie, un partage de la voirie dans le temps qui permet de réduire les éventuels conflits avec les autres usagers (piétons, cyclistes...), une réduction de la pollution, une meilleure fiabilité horaire de la livraison, une possibilité de massification et une optimisation du matériel qui roule ainsi le jour et la nuit. Ces livraisons silencieuses sont aussi un moyen de développer l'usage de véhicules propres et. Pour les commerçants, ce schéma facilite en outre le réassort des rayons qui sont prêts à l'ouverture du magasin.

À ce titre, la Ville de Paris accompagne depuis plusieurs années les acteurs économiques vers des solutions de livraisons silencieuses. La Ville a piloté des expérimentations, a réalisé un meet-up en collaboration avec l'association Certibruit et le Club Demeter visant à favoriser ce schéma organisationnel durant les JOP 2024, et a évalué les atouts et les limites de ces pratiques dans une optique de déploiement à plus grande échelle afin de s'assurer que ces livraisons en horaires décalés n'engendrent pas de nuisances.

Dans ce contexte, la Ville de Paris considère comme pertinent d'accéder aux demandes de subventions présentées par les deux associations suivantes :

1 / Boîtes à vélo : Accélérer l'usage professionnel du vélo-cargo sur le territoire parisien

« Les Boîtes à Vélo » est un réseau qui existe depuis 2012 : il comprend l'association nationale Les Boîtes à Vélo – France, 14 associations locales et près de 350 structures adhérentes réparties dans 14 régions françaises. L'association est dotée d'une expertise solide. Elle s'engage notamment au sein de groupes de travail institutionnels, produit de la connaissance (réalisation, en 2022, de la première étude nationale sur la cyclo logistique) et porte des programmes Certificats d'Economie d'Energie CEE.

La communauté des Boîtes à vélo sur Paris, opère dans des secteurs d'activités divers (cyclo logistique, commerce, services, artisanat du bâtiment, filière vélo utilitaire).

Depuis 2021, l'association des Boîtes à Vélo – France accompagne entreprises et collectivités vers la cyclo mobilité professionnelle.

Face à l'évolution des besoins parisiens, le nouveau projet établi pour 2026 vise à accélérer la conversion des flottes et le recours aux cyclo logisticiens en visant 4 objectifs :

- Former des élus et des techniciens de la Ville de Paris à la cyclo logistique,
- Sensibiliser les chambres consulaires aux atouts du vélo utilitaire (CCI/CMA, fédérations),
- Réduire les véhicules thermiques en circulation à Paris,
- Attirer les jeunes professionnels vers le vélo, pour en faire des entrepreneurs « vélo-natifs ».

L'association souhaite capitaliser sur les trois années de mission précédentes pour pérenniser ses actions et renforcer son impact. Pour cibler de nouvelles actions, elle s'est appuyée sur 3 orientations se traitant à plusieurs échelles (région, métropole, ville) :

-Affiner l'approche territoriale pour des actions plus ciblées et à forte valeur ajoutée

-Se concentrer sur les besoins non couverts par l'offre publique et privée, notamment en matière de sensibilisation aux enjeux et bonnes pratiques

-Prioriser les collectivités engagées, motrices et dotées de moyens pour porter ces enjeux.

Les actions 2026 visent ainsi à :

-Transformer le territoire avec un accompagnement au territoire parisien dans son soutien aux cyclo mobilités professionnelles (recommandations, bonnes pratiques, visites de sites...),

-Mesurer l'impact des expérimentations (ex. : gestion du froid positif/négatif), animer des ateliers personnalisés,

- Etudier l'évolution de l'usage du vélo-cargo à Paris (nombre d'entreprises et nombre de vélos-cargos),

-Mettre à disposition des outils de communication pour des Directions opérationnelles de la Ville qui sont en soutien de la cyclo logistique et pour des acteurs économiques.

Montant de la subvention proposée : 25 000 euros en projet

2 / Boîtes à vélo : Congrès national des Boîtes à Vélo – France

L'association organise à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, le 4e Congrès national des Boîtes à Vélo, qui sera un temps fort sur la cyclo mobilité professionnelle.

L'événement vise à promouvoir l'usage du vélo-cargo auprès des professionnels, à sensibiliser à la transition écologique et à rassembler des collectivités, des institutions, des entreprises et le grand public (600 personnes environ) autour des mobilités durables.

En cohérence avec les actions de la Ville de Paris pour réduire la pollution et développer les modes actifs, il mettra en avant l'attractivité économique et sociale des cyclo mobilités, les innovations du secteur et la diversité des pratiques et des territoires.

Cette 4e édition du Congrès national s'inscrit dans un contexte de forte croissance des cyclo mobilités professionnelles, au service de la transition écologique portée par la Ville de Paris.

Le congrès incarne pleinement les missions des Boîtes à Vélo – France et son antenne francilienne : accompagner la transition des activités économiques vers des mobilités plus durables (dont la logistique, grâce au programme CEE Cyclo-cargologie), mener des actions de sensibilisation, structurer une filière innovante et rassembler les acteurs publics et privés autour du vélo-cargo.

Boîtes à vélo a fait le choix d'implanter cette édition à Paris. En effet, la capitale a été choisie pour sa dynamique cyclable mais également pour la

forte mobilisation de l'association locale Boîtes à Vélo – Paris et Ile de France, que la Ville de Paris soutien depuis 2022. Pour des raisons économiques, le congrès se déroulera au fort d'Aubervilliers.

L'événement se structure autour de tables rondes, de conférences, de rencontres institutionnelles, d'ateliers pratiques échanges entre pairs, de retours d'expériences et d'échanges sur les impacts environnementaux et urbains des cyclo mobilités professionnelles. Un grand village d'exposants réunira des fabricants, des logisticiens, des artisans, des entrepreneurs à vélo franciliens, des vélos-restaurants et des partenaires. Une programmation grand public favorisera la découverte des mobilités à vélo pour tous.

L'événement, gratuit sous réserve de financements, accueillera environ 600 participants dont 200 adhérents. Les publics visés sont :

- Les entrepreneurs à vélo adhérents (artisans, services, fabricants, logisticiens),
- Les entreprises franciliennes utilisant des véhicules thermiques souhaitant évoluer vers des mobilités durables,
- Les élus et techniciens des collectivités, notamment parisiennes et franciliennes,
- Les entreprises à vélo non adhérentes et l'ensemble de l'écosystème vélo du Grand Paris,
- Le grand public : habitants de Paris et franciliens.

L'organisation mobilise l'équipe salariée nationale de Boîtes à vélo ainsi que l'association locale Boîtes à Vélo – Paris et Île-de-France pour l'accueil, la gestion des flux et l'appui aux exposants. Les prestataires (technique, restauration, mobilier, animations) seront franciliens. Une partie de la restauration et de la logistique sera assurée par des entreprises à vélo, en cohérence avec les engagements de l'association. Le Point Fort d'Aubervilliers fournit salles, espaces extérieurs, matériel technique et services associés.

Montant de la subvention proposée : 25 000 euros en projet

3/ Certibruit Accompagnement des professionnels pour le décalage des horaires de livraison

L'association Certibruit Fresnes a été créé en 2012 par trois membres fondateurs (Semmaris, le centre d'information sur le bruit CIDB et le laboratoire national de métrologie et d'essais LNE).

Elle a pour objet l'échange d'information, la communication et la coordination des actions réalisées en commun, par ses membres, dans le domaine du bruit dans l'environnement dans le cadre des activités de transport de fret et de livraisons en milieu urbain. Elle rassemble une soixantaine d'adhérents et compte une centaine de sites labélisés dans 25 villes. La Métropole du Grand Paris, Bordeaux Métropole, Grand Angoulême, la Région Ile-de-France sont adhérentes de l'association.

L'association Certibruit met à disposition des transporteurs un label distinctif permettant la reconnaissance auprès des collectivités locales et des riverains de leur engagement dans un cercle vertueux pour l'environnement (recours à des véhicules et du matériel de manutention de faibles émissions sonores

certifiés Peak, formation des chauffeurs...).

Certibruit propose 5 chartes « Livraison en horaires décalés » pour lesquelles il est possible de demander la labellisation d'un site.

- Charte dédiée aux enseignes alimentaires et commerce de bouche
- Charte dédiée aux Cafés, Hôtel et restaurant
- Charte dédiée aux librairies
- Charte dédiée aux transporteurs
- Charte dédiée aux établissements logistiques et entrepôts

Plusieurs labélisations ont été concrétisées par l'association Certibruit, elles reposent sur :

- l'utilisation d'engins propres et silencieux (camion et matériel) certifiés PEAK (garantie que le matériel respecte le seuil sonore maximum de 62 dB(A) pour les livraisons entre 22h et 7h,
- la formation du personnel réalisant les livraisons de nuit et la lutte contre le bruit,
- une information des riverains et la mise en place d'une ligne téléphonique pour le recueil et le traitement des plaintes.

La Ville est en soutien constant sur le recours à des livraisons silencieuses en horaires décalés avec notamment une aide pour la réalisation de travaux d'insonorisation d'un local parisien (pose de revêtement de sol insonorisant, d'un rideau métallique insonorisé, d'un seuil insonorisé, ...) et de réalisation d'équipements pour des livraisons en absence (création d'un sas, système de clé sécurisée...) afin de permettre des livraisons silencieuses en horaires décalés. Cette aide a été adoptée au Conseil de Paris de décembre 2023 (montant de l'aide fixé à 50% du montant HT des travaux engagés avec un plafond de 10 000 €).

En 2026, l'association propose :

- D'accompagner des professionnels pour le report des horaires de livraison,
- De communiquer et coordonner des actions réalisées en commun par ses membres dans le domaine du bruit dans l'environnement particulièrement dans le cadre des activités de transport de fret et de livraison en milieu urbain,
- -de sensibiliser des cafés, hôtels, restaurants CHR via les corporations (GHR, UMIH,...),
-de dispenser des formations mutualisées au programme Certibruit,
-d'accompagner les entreprises vers la labélisation.

Montant de la subvention proposée : 5 000 euros en projet

Ces subventions permettent de soutenir des projets essentiels pour la vie citoyenne, le cadre de vie et la réduction des pollutions.

Je vous propose de m'autoriser à attribuer les subventions d'un montant de 55 000 euros sur le budget de fonctionnement, à l'association Boîtes à vélo-France et à l'association Certibruit et à signer les conventions correspondantes.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris